



Jeudi 5 février 2026

Visite des Ets ROCHIAS à Issoire

Rendez-vous à 14h00 ou 16h00 Parking Animatis



Nous vous proposons une visite guidée de l'entreprise située zone de Lavaur.

ROCHIAS est le spécialiste de la transformation industrielle **d'AIL, d'OIGNON et d'ECHALOTE** depuis 1872.

ROCHIAS a fait sa réputation de partenaire incontournable pour l'approvisionnement d'ail, d'oignon et d'échalote transformés, grâce à son expérience dans la sélection des matières premières et à son savoir-faire. Unique opérateur pour la déshydratation d'ail d'origine européenne.

Son activité

L'activité de la SNE ROCHIAS se décompose en trois domaines :

- la déshydratation de légumes condimentaires
- la transformation de légumes condimentaires en produits frais et surgelés
- le conditionnement d'herbes aromatiques

Sa clientèle est composée principalement d'industriels de l'agroalimentaire, de grossistes mais aussi d'artisans.

- ☞ **Cette visite est limitée à 15 personnes.** Si nous enregistrons une demande plus importante, nous ferons **deux groupes** avec une visite à **14 h 30** et la seconde à **16 h 30**. (**les inscriptions seront limitées à 30 personnes**)
- ☞ Les rendez-vous sont fixés sur **le parking Animatis à 14 heures pour le premier groupe et à 16 heures pour le second**. La liaison avec la zone de Lavaur se fera en co-voiturage.

Extrait du règlement Intérieur

Inscriptions :

Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi.
La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent.
L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite.
Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.*

En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription.

Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.

(*) si la sortie est payante

Annulation :

En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :

- l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs.

- l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.

(**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire

Correspondantes Sortie : Suzanne Contoux Téléphone : 06.42.02.06.04

Solange Mire : 0684827101